



Station d'épuration Vienne sud : une réalisation exemplaire !

Retrouvez
à l'intérieur :

le magazine
de l'office de tourisme

quatre saisons

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE

103€
AUTOMNE
2018

Allo l'Agglo !

Pour contacter les services de Vienne Condrieu Agglomération

Vienne
Condrieu
Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
BP 263
38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Aménagement urbain

- SIG / Foncier : 04 74 78 78 98
- Autorisation du droit du sol (ADS) : 04 74 78 78 83
- Planification : 04 69 46 14 83
- Instruction : 04 74 78 78 83
- Déclaration d'Intention d'Aliéner : 04 74 78 32 29
- Rénovation urbaine : 04 74 78 32 20
- Habitat : 04 74 78 32 20
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :

 **N° Vert 0 805 030 043**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

■ Assainissement

04 82 06 33 00
assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Cohésion sociale

- Contrat de Ville
- Réussite éducative
- Santé
- Prévention de la Délinquance : 04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
- Relais Oxygènes / Point Accueil Écoute Jeunes : 04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- Emploi-PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)
Siège de Vienne Condrieu Agglomération : 04 27 87 80 07
plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- Accueil Emploi : 15, rue des Granges 69420 Condrieu
04 74 56 89 46
du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 9h à 12h

- Espace jeunesse : 15, rue des Granges 69420 Condrieu
04 74 56 89 46
du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 9h à 12h
jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Commande publique

04 74 78 78 86
marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Déchèteries

- Chasse-sur-Rhône - Route de Communay : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 18h
- Pont-Évêque - ZI l'Abbaye : du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Vienne - Saint-Alban-les-Vignes : du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Ampuis - Vernay - Rue du Stade : le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 14h à 18h30
samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
- Villette-de-Vienne - Chemin du Maupas : du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

■ Environnement Déchets

04 74 53 45 16
environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

- ADIL 04 74 93 92 61
- AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) : 04 74 78 78 83
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

 **N° Vert 0 805 030 043**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Retrouvez-nous sur

 www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 **Vienne Condrieu Agglomération**

■ Petite enfance/mode de garde

04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Téléalarme

04 74 78 41 90
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Transports et déplacements

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ Accueils touristiques

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com

- Du 3 septembre au 11 novembre : Ouverture 7 jours sur 7
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Du mardi au dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Du 12 novembre au 10 février :
Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Bureaux d'information touristique :

- L'Emporium au Musée de Saint-Romain-en-Gal :
Toute l'année du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h
- Condrieu : Place Séquoia
Vendredi et samedi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30

■ Stade nautique de Saint-Romain-en-Gal

- Lundi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h30
- Mardi de 12h à 14h et de 17h30 à 19h30
- Mercredi de 16h à 20h
- Samedi de 15h à 18h
- Dimanche de 9h30 à 12h15

Port du bonnet obligatoire



- 2** ALLO L'AGGLO !
- 3** ÉDITO
- 4** ÇA S'EST PASSÉ...
- 6** ÉCONOMIE
 - > Échalas, village dynamique
 - > Pont-Évêque, terre d'accueil économique
 - > Brèves
- 11** PETITE ENFANCE
 - > Trouver un mode de garde pour son enfant
 - > Un nouveau règlement d'attribution des places en crèches
- 12** TRANSPORTS
 - > Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes : la solution de covoiturage
 - > L'autopartage : une alternative économique
- 13** COHÉSION SOCIALE
 - > Fonds de Participation des Habitants (FPH)
 - > « Quand l'art nous fait du lien »
- 13** AMÉNAGEMENT URBAIN
 - > Une nouvelle ère pour la vallée de Gère
- 15** ENVIRONNEMENT
 - > De nouvelles règles pour les déchèteries de Vienne Condrieu Agglomération
 - > Service Info Énergie de l'Ageden : des conseils gratuits pour maîtriser l'énergie
- 17** VOIRIE
 - > Fauchage raisonné, nature préservée
 - > Voirie : de beaux projets menés en partenariat
- 18** ASSAINISSEMENT
 - > La station d'épuration de Vienne Sud : une réalisation exemplaire
- 19** CULTURE
 - > Deux théâtres sur le territoire !
- 20** JAZZ À VIENNE
 - > Retour en images
- 22** CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- 23** 18^E BIENNALE DE LA DANSE
- 24** FOIRE DE VIENNE

Agglomag

Le magazine de
Vienne Condrieu Agglomération

N°3

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antorès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 /
38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication :
Claudine Perrot Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : service communication
de Vienne Condrieu Agglomération : Brigitte Caruana
Photo : service communication
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : imprimerie de la Tour Dauphinoise
Agglomag est imprimé à 43 000 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783



édito

Mesdames, Messieurs,

Début juillet, nous avons inauguré les travaux d'extension et de modernisation de la station d'épuration de Vienne sud. Construite en 1995, cette station reçoit les eaux usées de 21 communes de Vienne Condrieu Agglomération. Elle a été gérée jusqu'au 31/12/2017 par le Systepur qui a été dissous suite à la fusion et Vienne Condrieu Agglomération en a repris la gestion depuis le 1/01/2018.

Ces travaux représentent un investissement de 18,1 millions d'euros pour la collectivité. Grâce à eux, la station a doublé sa capacité de traitement qui passe de 65 000 à 125 000 équivalents habitants, permettant ainsi à notre territoire de préparer son avenir en se donnant les moyens de son développement.

Le processus de traitement des eaux usées a été entièrement revu afin d'améliorer sa qualité mais aussi de créer de l'énergie renouvelable. En effet, le gaz issu des boues d'épuration permet à la fois de créer de la chaleur et de l'électricité mais aussi du biogaz qui après traitement, est injecté dans le réseau de GRDF et donc revendu, générant des richesses pour la collectivité. 20% des quantités de biométhane produit à la station d'épuration sont réservés pour l'alimentation des futurs bus et bennes à ordures ménagères dont l'agglomération va s'équiper : c'est une première en France.

La future plateforme de mobilité territoriale de l'agglomération, un investissement de 4 596 000 euros, dont nous venons de poser la première pierre du chantier, a été pensée de manière à pouvoir accueillir ces bus roulant au gaz naturel. Ces derniers sont moins bruyants et génèrent moins de vibrations. Ils sont également moins émetteurs de pollution, un véhicule roulant au biogaz émet 80% moins de CO2 qu'un véhicule standard (Euro 6).

Il s'agit là d'une belle illustration de notre volonté d'exemplarité en matière de protection de l'environnement et d'économie circulaire puisque ce sont les déchets du territoire qui vont permettre de faire rouler des véhicules de service public sur ce même territoire.

Comme l'a justement indiqué l'écrivain et académicien Erik Orsenna qui était présent lors de l'inauguration et qui a accepté de préfacer la plaquette pédagogique de la station, nous devrions plutôt parler d'une station de valorisation, que d'une station d'épuration.

Avec cette station agrandie et modernisée, et avec la future plateforme de mobilité territoriale, notre territoire a fait le choix d'investir pour son avenir, tout en confirmant sa volonté d'excellence environnementale.

Thierry Kovacs,
Président de Vienne Condrieu Agglomération



Jeudi 24 mai

La démarche CIVIGAZ, initiée par la Fondation Agir Contre l'Exclusion et GRDF a été déployée sur la rive gauche du territoire de Vienne Condrieu Agglomération cet hiver. Isidore Polo, Vice-président en charge de l'environnement, de l'air, de l'énergie et du climat ; Véronique Pinet, Déléguée Territoire Nord-Isère GRDF ; Salvator Bonomo, directeur adjoint de la Mission Inter Quartiers de Vienne et Christelle Soret, animatrice de la Mission Inter Quartiers de Vienne se sont réunis le 24 mai 2018 pour faire le bilan de cette opération. Les 9 volontaires en service civique pendant 7 mois ont frappé aux portes de près de 5 000 logements du parc public et privé et ont pu entrer dans près de 1300 foyers afin de sensibiliser les ménages à une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie ainsi qu'à la sécurité de leurs installations intérieures gaz. Ces résultats sont les meilleurs sur le territoire national.

Un très bon bilan pour CIVIGAZ

4^e rencontre bébés lecteurs

Samedi 2 juin

Fruit d'un travail partenarial entre les professionnels des bibliothèques du territoire et le service Petite Enfance de Vienne Condrieu Agglomération, ce temps fort autour du bébé et de la lecture a rencontré un vif succès. 350 parents et leurs enfants se sont retrouvés à la Médiathèque Le Trente à Vienne pour profiter de différentes animations dont Le Petit Bal. Cet événement s'est tenu en présence de Lucette Girardon-Tournier, vice-présidente de Vienne Condrieu Agglomération en charge de la petite enfance et Tiphaine Vonsensey, conseillère municipale de la Ville de Vienne chargée de l'enfance.



Vendredi 22 juin

Propriété de Vienne Condrieu Agglomération, le centre de maintenance des bus et cars situé à Pont-Évêque va être transformé en Plateforme de Mobilité Territoriale pour garantir le développement de l'activité à court et moyen terme, améliorer les conditions de travail des salariés, accroître la compétitivité du site et intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques. Aux côtés de Thierry Kovacs, président de l'agglomération lors de la pose de la première pierre : (de gauche à droite) Élisabeth Célar, conseillère départementale de l'Isère, Patrick Curtaud, Vice-Président du Département de l'Isère, Jean-Yves Chiaro, Sous-Préfet, Martine Faïta, maire de Pont-Évêque, Laurence Lemaitre, conseillère déléguée en charge des modes doux de déplacement et au premier plan, Virginie Ostojic, vice-présidente en charge des transports.



Pose de la première pierre de la plateforme de mobilité à Pont-Évêque

1^{er} tronçon de la voie verte achevé



Lundi 9 juillet

C'est en présence de nombreuses personnalités dont Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de CNR, Michèle Cédric, Conseillère régionale, Patrick Curtaud, Vice-Président du Département de l'Isère, les maires des communes de l'Agglo et Erik Orsenna, écrivain, académicien, que Thierry Kovacs a inauguré le premier tronçon de la voie verte. Ce premier tronçon va du Pavillon du Tourisme à la passerelle de Sainte-Colombe.

Ce projet vise à offrir aux piétons et aux cyclistes une plus grande sécurité et un meilleur confort sur les quais situés entre le carrefour RN7-RD1407 au Nord de Vienne et la halte fluviale au Sud.

Inauguration de la station d'épuration

Lundi 9 juillet

La station d'épuration Vienne Sud a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités, élus et entreprises. Sur la photo, autour du coupé de ruban : (de gauche à droite) Monsieur le Sous-Préfet, Jean-Yves Chiaro ; Erik Orsenna, écrivain et académicien ; Michèle Cédric, conseillère régionale ; Thierry Kovacs, président de Vienne Condrieu Agglomération ; Élise Dugleux, chef du service Isère-Drôme, représentant l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; Elisabeth Célard, conseillère départementale de l'Isère ; Bernard Linage, conseiller délégué en charge des stations d'épuration et Christian Trouiller, ancien président de ViennAgglo.

La station d'épuration Vienne Sud reçoit les eaux usées de 24 communes des départements de l'Isère et du Rhône.

Après 4 ans de chantier, les travaux d'extension et de modernisation de la station se sont achevés en fin d'année 2017. Ce projet, d'un montant total de 18 125 880 euros HT, a été soutenu par l'Agence de l'eau, le Département de l'Isère, le Département du Rhône, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Ademe.



Ciné été



Du 22 juin au 29 août

16 films différents sur 24 séances programmées ont été proposés au public venu nombreux aux séances de Ciné Été. Certaines séances ont accueilli plus de 800 personnes, c'est le cas de « la Ch'tite famille » à Estrablin !

Ciné été, offert à la population par Vienne Condrieu Agglomération, la Ville de Vienne et l'ensemble des communes participantes, permet à tous d'assister gratuitement à des projections de films récents en plein air. Dès l'an prochain, Ciné Été sera étendu sur les communes de la rive droite.



Échalas

- **Nombre d'habitants** : 1 757
- **Superficie** : 2 095 hectares
- Les habitants d'Échalas sont appelés les Chalarons et Chalaronnes

La zone du Chalet

- Une zone à vocation artisanale
- Surface de l'extension : 0,6 hectares
- Des parcelles viabilisées de 600 m² à 1 000 m²
- 2 lots disponibles

Échalas, village

Située dans le Parc naturel régional du Pilat et limitrophe de la métropole lyonnaise entre Lyon et Saint-Étienne, Échalas est une commune rurale dont la superficie dépasse les 2 000 ha. Échalas bénéficie d'une terre propice à l'élevage et au maraichage ce qui lui permet de compter plus d'une vingtaine d'exploitations agricoles.



AOD tire son épingle du jeu

Comment une TPE de cinq salariés, en l'occurrence AOD arrive à se développer face à des mastodontes de la sécurité et aux nombreuses agences qui s'ouvrent partout en franchise ? En proposant à ses clients, particuliers et entreprises du cousu main à des coûts finalement abordables, solides arguments à l'appui...

Le marché très porteur de la sécurité est très encombré. Tout le monde s'y met. Les indépendants qui existent arrivent pourtant à se développer. Tel est le cas d'« Alarme Optique Domotique », AOD qui, basée à Échalas depuis sa création en 2003, ne cesse de croître.

L'entreprise a été créée par Olivier Dupeuble, il y a quinze ans, comme souvent, au sein même de la maison de son initiateur. Désormais cette entreprise qui compte cinq salariés ne cesse de croître, affichant l'année dernière un chiffre d'affaires de 500 000 euros.

Mais sans doute, la clef du succès de cette entreprise est qu'elle ne propose

pas des packages sécurité tout préparés et souvent mal adaptés aux besoins, mais du sur-mesure, du cousu main, répondant exactement aux besoins des clients.

AOD, dont la zone de chalandise ne cesse de s'étendre à Rhône-Alpes, mais aussi à la Suisse, à la Franche-Comté, à la Côte d'Azur, notamment, a comme clients aussi bien des particuliers que des entreprises, des collèges, des lycées, des grandes surfaces... soit au total près de 1 100 clients.

■ **Alarme Optique Domotique (AOD)**
Tél. 04 72 24 57 67
Web : www.aod-alarmes.com

AFIMI : une croissance bouillonnante



Un chiffre d'affaires de 150 000 euros en 2006 et de 1,1 million d'euros en 2017. Rares sont les TPE (Très Petites Entreprises) qui tiennent longtemps une croissance à deux chiffres. C'est pourtant le cas de la société AFIMI créée à Échalas par Francis Naudy, 53 ans, et spécialisée dans la sécurité incendie.

Il est vrai que le feu (sacré), Francis Naudy y est tombé tout petit : il a été pompier volontaire dès l'âge de cinq ans. Il a beaucoup plus tard été notamment technico-commercial, puis chef d'équipe dans un grand groupe spécialisé dans la sécurité incendie ; mais aussi instructeur incendie et secourisme.

La passion de pompier ne l'a jamais quitté. C'est pourquoi il en a fait une entreprise qui, créée en 2005, compte déjà dix salariés. Il a deux activités : la formation et l'installation de systèmes incendie.

AFIMI est d'ailleurs classée organisme de formation pour la sécurité, l'incendie, le secourisme.

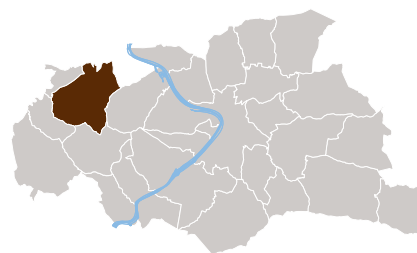
L'entreprise installe également les systèmes incendie : désenfumage, installation d'alarmes, d'extincteurs, etc. ; elle en assure également la maintenance.

Vu sa vive croissance, AFIMI entend continuer son développement et embaucher. La pérennité de l'entreprise est assurée : son fils qui travaille avec lui est destiné à reprendre un jour... le flambeau, bien sûr !

■ **AFIMI**
11, impasse Jean-Pierre Fulchiron,
ZA Le Chalet à Échalas
Tél. 04 72 49 04 13
Mail : afimi@orange.fr
Web : www.protection-incendie-afimi.fr

e dynamique

Grâce à sa zone d'activités en cours d'agrandissement, Échalas accueille aussi de nombreuses entreprises artisanales et plusieurs commerces fleurissent la place de l'église.



Thomas Ollagnon : pour le bio et les circuits courts

Thomas Ollagnon a fait le choix de l'élevage bio et des circuits courts. Il est éleveur, mais aussi boucher...

« J'ai fait le choix de la qualité plutôt que de la quantité, avec des animaux ne produisant par énormément de viande, mais de la belle et bonne viande », explique-t-il.

Éleveur à Échalas, Thomas Ollagnon, 47 ans, a fait le choix du bio sur son exploitation de 50 hectares ; et de ce fait, a su se créer une bonne réputation, sur le plan de la qualité.

Son choix de la qualité prouve que ça marche, même s'il n'est pas doté d'un cheptel gigantesque : dix-huit vaches allaitantes et cinq taureaux pour l'insémination naturelle. Il a d'abord choisi une race réputée pour sa robustesse : la race Aubrac. C'est une race allaitante destinée à produire de la viande. Outre l'herbe bien grasse de ses pâturages, l'éleveur nourrit ses bêtes avec sa propre production d'orge, d'avoine et de pois,

cultivés en biodynamie. Sa viande est abattue à Saint-Étienne au sein d'une chaîne d'abattage bio. Elle revient ensuite à la ferme, amenant alors l'éleveur à se muer en boucher. C'est lui-même, qui, dans son atelier de transformation, prépare la viande. Il produit ainsi et en vend près de trois tonnes chaque année.

C'est lui aussi qui la commercialise à ses clients fidèles, directement à la ferme ou sur le marché qui se déroule tous les vendredis après-midi à Échalas.

De nombreux éleveurs se plaignent d'avoir des difficultés à vivre de leur métier ; pas



Thomas Ollagnon. Grâce à ce choix du bio et de la commercialisation en direct de sa production : il est créateur et seul bénéficiaire de la valeur ajoutée que lui apportent ses choix et son travail.

■ Élevage de Thomas Ollagnon

Tél. 06 52 43 01 20

Sur le marché d'Échalas du vendredi de 16h à 19h.

« Au p'tit creux du Pilat » : quand le public et le privé s'épaulent

Une boulangerie est le commerce qui permet aux communes rurales de maintenir un niveau minimum de services et de vie locale. Échalas a la chance d'avoir maintenu sa boulangerie-pâtisserie ; et ce, grâce à un local appartenant à la municipalité.

À Échalas on ignore le mot désertification : la commune a la chance de bénéficier à la fois d'un bar qui va bientôt faire aussi restaurant, mais aussi d'une boulangerie/pâtisserie/épicerie à demeure. Ce n'est pas le fruit d'un hasard, mais d'une volonté politique.

C'est la mairie qui est à l'origine du petit immeuble qui outre un salon de coiffure, accueille la boulangerie du village et qui loue la boutique à un prix qui permet au boulanger de vivre de son travail.

Ils sont deux d'ailleurs à gérer cette boulangerie, associés à part égale : Sandrine Montbobier et Viriathe Tomas. La boulangerie et la pâtisserie fournissent également une annexe qu'ils ont créée à Trèves. C'est bien le mot boulanger qui apparaît sur la façade : le pain est donc pétri et cuit par un vrai professionnel, à la fois boulanger et pâtissier : des produits de qualité, d'autant que les 2

associés ont fait le choix de s'affilier à la marque Banette qui sélectionne ses farines pour ses adhérents que le label accompagne professionnellement. « Tout est fabriqué sur place », se félicite Viriathe Tomas.

S'y ajoute une petite épicerie pour le dépannage, pour des fruits et légumes frais ou encore quelques produits traiteur. Sandrine et Viriathe ont créé une Sarl et ont investi 120 000 € pour acheter le fonds de commerce et équiper la boulangerie. Un choix gagnant dans la mesure où ils ont réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 240 000 euros.

■ Boulangerie

« Au p'tit creux du Pilat »

La Clairefontaine, 1 rue des Roches à Échalas. Du lundi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h, et le dimanche, de 7h à 13h.

Tél. 04 37 22 64 61





Pont-Évêque

■ **Nombre d'habitants :** 5 020

■ **Superficie :** 880 hectares

■ Les habitants de Pont-Évêque (bien mettre l'accent au E) sont appelés les Épiscopontains et Épiscopontaines.

Recherche de synergies

Engagé dans la démarche Territoire à Energie POSitive (TEPOS) et Greencycle, le territoire souhaite initier des synergies inter-entreprises sur les ressources, déchets, machines... Une action co-animée par l'Association pour le Développement économique de l'Isère Rhôdaniennne (ADEIR) qui permet de réunir les entreprises du territoire souhaitant mutualiser des moyens et d'aborder collectivement ces enjeux-là.

L'ancien « Hôtel du Midi » devient MOOD'z Hôtel



Pont-Évêque est une commune péri urbaine réputée pour la diversité et l'attractivité de son tissu économique. Avec plus de trois cents entreprises, près de cinquante PME et PMI, et plus d'une centaine d'artisans et de



Calor : 7 300 m² de nouveaux ateliers à Pont-Évêque

Pour une plus grande compétitivité et efficacité industrielle et dans une démarche de développement durable, le groupe Calor a décidé en février dernier de rapatrier les fabrications de Saint-Jean-de-Bournay à Pont-Évêque. Le premier bâtiment destiné au stockage sortira de terre en août 2019. Le transfert des salariés et celui des machines débuteront au premier semestre 2020.

Les nouvelles gammes de fers à repasser et des centrales à vapeur sont de plus en plus techniques. Leur fabrication nécessite de grosses machines qui n'existent pas à Saint-Jean-de-Bournay car le site n'est pas adapté pour les accueillir. « Nous bénéficions d'importantes réserves foncières sur le site de Pont-Évêque : l'usine fait 32 000 m² et nous possédons 100 000 m² de terrain. Ce qui va nous permettre de construire deux nouveaux ateliers : l'un pour le stockage et le second pour la plasturgie. Cet ensemble va représenter un agrandissement de 7 300 m² et correspond à un investissement global de 15,4 millions d'euros » explique Ingrid Johanis, directrice des usines Calor

de Pont-Évêque et de Saint-Jean-de-Bournay. Il y a actuellement précisément 619 salariés à Pont-Évêque et 162 à Saint-Jean-de-Bournay.

« Nous avons fait le choix de produire en France : ce transfert va nous permettre d'améliorer encore notre compétitivité et d'améliorer notre part de marché. Sachez que nous fabriquons déjà à Pont-Évêque six millions de produits par an ! » conclut Ingrid Johanis.

■ CALOR

ZI de Monplaisir, Chemin des Courses à Pont-Évêque
Tél. 04 74 53 78 78

Tenu pendant plusieurs générations par des membres de la famille Ollivier, « l'Hôtel du Midi » à Pont-Évêque avait fermé ses portes en novembre 2016.

Un jour, Eliza Arnould, est passée devant cet ancien hôtel et est tombée sous le charme. Le volet financier a été bouclé, à travers un emprunt. Un prêt d'honneur de 15 000 euros auprès d'Initiative Isère Vallée du Rhône, ainsi que des subventions de la Région et de Vienne Condrieu Agglomération ont permis de rendre le projet tangible.

Eliza Arnould se chargera de la gestion hôtelière et Frédéric Sourdon, son associé, s'occupera de la restauration, sa profession actuelle.

Les travaux ont donc commencé : ils sont lourds, l'hôtel ayant pris

un coup de vieux et n'étant plus du tout aux normes.

L'établissement d'une superficie de 870 m² comptera 20 chambres dont une pour les Personnes à Mobilité Réduite. Il y aura également une salle de 51 m² qui permettra de servir les petits déjeuners et les repas, mais aussi d'organiser des séminaires d'entreprises pour une trentaine de personnes. L'hôtel qui sera classé trois étoiles bénéficiera donc d'un restaurant doté de trois terrasses et d'une piscine, ce qui constitue un vrai luxe, en plein centre de Pont-Évêque.

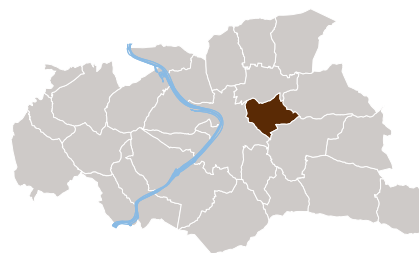
L'objectif d'Eliza Arnould est de créer un hôtel de charme à la forte identité. Ce dernier portera le nom de MOOD'z et devrait ouvrir ses portes à la mi-octobre.

■ MOOD'z Hôtel

8 place Claude Barbier à Pont-Évêque.
Ouverture des portes mi-octobre 2018
Tél. 06 09 32 65 55

d'accueil économique

commerçants, Pont-Évêque a su préserver son dynamisme économique et sa qualité de vie.



Une épicerie à nulle autre pareille

Ce n'est pas qu'une épicerie sociale qui propose des prix très bas, mais aussi une épicerie solidaire ouverte à tout le monde. « Au bonheur Partagé » à Pont-Évêque innove en créant au cœur de la commune une épicerie traditionnelle, vrai lieu de vie et d'échanges. Une initiative de la municipalité épiscopontaine qui vient de fêter son premier anniversaire. Bilan positif !

Il y a un an, très précisément le 14 juin 2017, le conseil municipal décidait de créer un nouveau lieu de vie sortant des canons ordinaires.

Montée Lucien Magnat, au cœur de la commune, l'épicerie « Au Bonheur Partagé » était née.

Une responsable était choisie, une jeune-femme au sourire omniprésent : Martine Puppo. Deux bénévoles, Jeanine et Marie-France se portaient candidates pour l'assister au quotidien, ainsi que d'autres bénévoles pour aller chercher les produits chez les fournisseurs.

Sur 50 m² « Au Bonheur Partagé » est une vraie épicerie qui propose pas moins de 600 références : des légumes frais au fromage en

passant par la viande, la charcuterie, les laitages, les bonbons, les boissons, les cosmétiques, des produits bio etc. « Nous privilégions la proximité et nous nous approvisionnons en circuits courts », explique Martine Puppo.

Bref, en apparence, une épicerie classique proposant tout ce dont on a besoin à la maison.

Une différence de taille cependant : les prix sont alignés sur les moins chers du marché, en l'occurrence, ceux des hypermarchés.

Solidaire ? Cette épicerie le prouve chaque jour en livrant gracieusement à domicile



les épiscopotains âgés ou handicapés et appliquant aux personnes envoyées par les services sociaux une tarification spécifique.

■ Épicerie « Au bonheur Partagé »

72, Montée Lucien Magnat à Pont-Évêque.
Tel : 04 74 20 64 95. Du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h ;
et le samedi de 9h à 13h.

Olympia Sports : démarrage réussi

Cela fait huit mois que sur le marché du sport en salle est arrivé un petit nouveau : Olympia, une affaire familiale qui, développant 5 000 m² a nécessité un gros investissement : 600 000 €. Moins d'un an après, l'entreprise qui accueille actuellement près de 400 sportifs, devrait arriver à l'équilibre d'ici la fin de l'année.

Une famille viennoise a décidé de relever le challenge : Levon Sakounts, 31 ans, son père, Valéry et son oncle, Arthur Roukassian et son beau-frère, Grigor Chatafian.

C'est Levon Sakounts qui assure la direction de l'ensemble où travaillent actuellement quatre salariés.

Après une recherche active, ils ont réussi à trouver des locaux ad hoc, appartenant à la ville de Pont-Évêque : ceux de l'ancienne usine DiClif. Inutilisés ces locaux ne demandaient qu'à revivre.

600 000 € ont ainsi été investis pour aménager le plus grand complexe de sport privé du territoire permettant de pratiquer le foot indoor, le bubble foot, du paddle (tennis), du squash et du badminton. Le cœur de l'établissement est le club house

avec un restaurant et un bar, le tout doté d'un écran géant de 6m² qui permet de suivre de nombreuses compétitions sportives.

« Nous sommes dans les clous de notre business plan : nous serons à l'équilibre dès la fin de cette année », se félicite Levon Sakounts qui ajoute : « Nous allons réaliser cette année 350 000 euros de chiffre d'affaires et nous visons les 500 000 euros en 2020 ».

Ce développement permet déjà aux créateurs d'« Olympia » de se projeter dans l'avenir. Il reste encore 700 m² inoccupés. « Nous pouvons aménager dans cet espace une salle de fitness et de cardio-training, avec



des cours de zumba, un nouveau paddle », s'enthousiasme Levon Sakounts.

■ Olympia Sports

Complexe de sports et de loisirs,
ZA des Forges,
rue René Sibille à Pont-Évêque
Tél. 04 37 02 05 55
Mail : contact@olympiasports.fr
Web : www.olympiasports.fr

• BRÈVES

**Café installation
transmission**

L'installation est un parcours souvent semé d'embûches ! Les cafés installation transmission sont l'occasion d'échanger et de se forger une idée sur son projet en ayant connaissance de toutes les possibilités existantes. Des moments d'échanges et d'ouverture renforcent les liens sociaux et favorisent l'installation.

**Le jeudi 15 novembre
2018**

■ Pour en savoir plus :
04 69 46 14 81

AGRICULTURE**Installation, transmission et si on en parlait ?**

Avec une population agricole dont la moitié des producteurs a plus de 50 ans, la transmission des exploitations est devenue un enjeu pour le renouvellement de la profession agricole mais aussi pour le maintien d'un tissu social agricole productif et d'un territoire dynamique.

Théâtre forum « Elle va devenir quoi la ferme ? »

Les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural du Rhône et de la Loire, en partenariat avec Terre de Liens et les collectivités, organisent un théâtre forum sur le thème de la transmission en agriculture.

Le théâtre forum est un spectacle interactif au cours duquel les comédiens jouent une courte scène mettant les personnages face à des problèmes non résolus. Le public présent est sollicité pour rejouer la scène afin de parvenir à une issue plus satisfaisante.

Mercredi 3 octobre à 20h

Salle des fêtes du Pré de Lerle à Échalas

■ Pour en savoir plus : 04 69 46 14 81

COMMERCE**Avec enbasdemarue.fr,
j'achète en local, j'achète digital !**

Depuis le 27 juin, grâce à enbasdemarue.fr, les consommateurs peuvent faire en toute simplicité leurs achats auprès de leurs commerçants de proximité 24h/24 et 7j/7, et ce, depuis un ordinateur, une tablette et un smartphone.

Avec le « **click and collect** », plus besoin d'attendre sa livraison : vous passez récupérer chez votre commerçant. Cette nouvelle plateforme de e-commerce, unique à l'échelle du Nord Isère, est un projet de la CCI Nord Isère qui s'engage pour dynamiser les centres-villes et accompagner les commerçants vers la mutation digitale.

Un espace est dédié aux commerces des 30 communes qui composent Vienne Condrieu Agglomération : **enbasdemarue.fr/viennecondrieuagglomeration**. Ainsi, les clients pourront faire leurs achats auprès de leur commerce habituel ou découvrir de nouvelles enseignes au travers de cette nouvelle application qui vise à faciliter la vie de chacun.

Retrouvez vos commerçants de proximité en ligne.

www.enbasdemarue.fr/viennecondrieuagglomeration

J'achète en local

**J'achète
digital !**



Retrouvez vos commerces
de proximité en ligne !



En partenariat avec :

Vienne
Condrieu

Vienne

CCI NORD ISÈRE

Groupama

isère

IMPLANTATION**Le groupe Fives choisit la zone des Platières
située à Chasse-sur-Rhône**

Groupe d'ingénierie industrielle (CA de 1,8 milliards d'euros), le groupe Fives conçoit et réalise des machines, des équipements de procédé et des lignes de production pour les grands industriels mondiaux des secteurs de l'acier, de l'aéronautique, de l'aluminium, de l'automobile, du ciment et des minéraux de l'énergie, de la logistique et du verre. Le groupe va construire, sur un foncier d'environ 22 000 m², environ 3 700 m² de locaux et 2 000 m² de bureaux. L'entreprise devrait ainsi compter 160 emplois au moment de son installation et près de 200 à moyen terme.



Eric Denis, Responsable Moyens Généraux Fives Intralogistics et Bertrand Faure, VP Sales and Marketing Fives Intralogistics avec les élus.

VISITES D'ENTREPRISES

**Le 1^{er} juin dernier,
les élus ont visité
la Tuilerie Blache,
implantée
à Loire-sur-Rhône**

**... et le 21 juin 2018,
Pôle Photo à
Chasse-sur-Rhône.**



Trouver un mode de garde pour son enfant

Vienne Condrieu Agglomération a la compétence Petite Enfance et gère 16 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 9 relais d'assistants maternels (RAM) répartis sur le territoire. L'Agglo offre un accueil collectif dans ses équipements et accompagne, au travers de ses RAM, l'accueil individuel. Quel que soit le mode de garde choisi, l'Agglo est l'interlocutrice privilégiée des parents.

Au Point Information Mode de Garde, les futurs parents sont informés de l'ensemble des possibilités d'accueil existantes sur le territoire afin de trouver la solution la mieux adaptée à leur besoin. Les enfants peuvent être accueillis au domicile des parents par un employé à domicile, chez une assistante maternelle ou en EAJE. Ces informations sont données par une professionnelle de la petite enfance qui les accompagne dans leurs démarches et les renseigne sur le coût de l'accueil, les aides de la CAF et les déductions fiscales possibles.

Après ce premier accueil au Point Information Mode de Garde, les parents qui choisissent l'accueil individuel sont invités à se rendre au RAM de leur secteur.

La recherche d'un employé au domicile est gérée par la famille. Les professionnelles des RAM accompagnent les parents pour leur solution de garde. Ils peuvent ainsi obtenir

la liste des assistants maternels disponibles, avoir des informations sur les démarches administratives pour employer une assistante maternelle, être informés des aides existantes pour la garde de leur enfant...

Un RAM est un lieu ouvert à tous, parents, assistants maternels, enfants, professionnels de la petite enfance. C'est un lieu d'informations, de rencontre et d'écoute. Les enfants bénéficient de temps collectifs contribuant à leur socialisation. Les assistants maternels et employés de maison bénéficient d'un accompagnement à la professionnalisation, d'un soutien administratif, de temps d'animation éducatifs...

Pour obtenir une place dans l'un des EAJE, il convient de se préinscrire sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération. Pour bien comprendre le fonctionnement de ces équipements, il est conseillé de passer par le Point Information Mode de Garde.



■ Point Infos Mode de Garde : 04 27 87 80 00

Vienne Condrieu Agglomération
30, avenue Général Leclerc
Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
38217 Vienne cedex
pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr

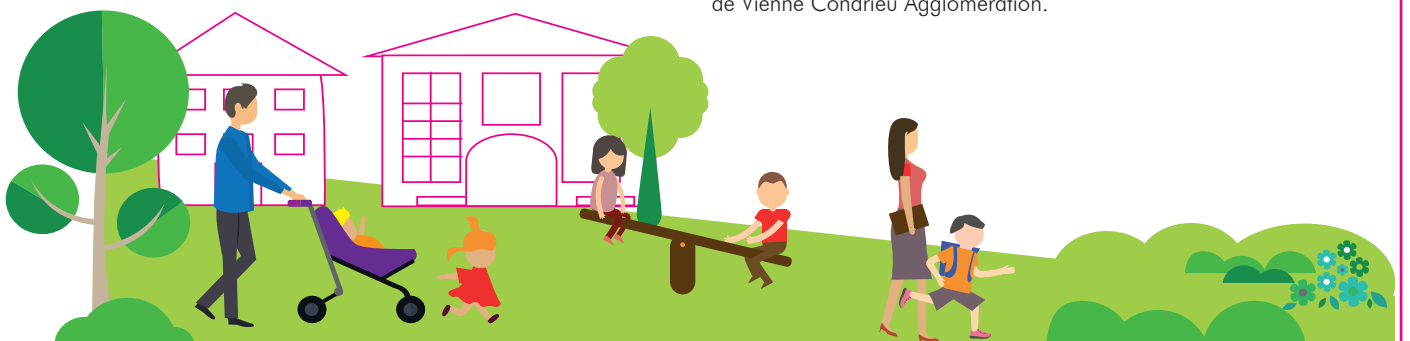
Un nouveau règlement d'attribution des places en crèches

La commission petite enfance de Vienne Condrieu Agglomération a mis en place de nouvelles modalités d'attribution des places en Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) suite à la fusion des 2 collectivités.

Seules les demandes d'accueil de plus de 20 heures par semaine seront présentées en commission d'attribution des places en EAJE

(les parents recherchant un mode d'accueil de moins de 20 heures hebdomadaires, renseignent également la fiche de préinscription, la demande sera orientée auprès de ou des EAJE souhaités). La commission se réunit 4 fois dans l'année (en mars, juin, septembre et décembre), les dossiers sont présentés anonymement.

Le règlement d'attribution des places en crèche est consultable sur le site de Vienne Condrieu Agglomération.



Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes : la solution de covoiturage

Avec le concours des collectivités : l'Agglo, la ville de Vienne mais aussi la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des alternatives sont proposées aux habitants pour se déplacer autrement, pour réaliser des économies mais aussi et surtout agir efficacement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes, partageons nos trajets quotidiens !

Mov'ici, solution de covoiturage en ligne, initiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est conviviale, gratuite et simple. La plateforme Mov'ici met en relation des conducteurs voyageant avec des places

libres dans leur véhicule et des passagers souhaitant faire le même trajet, sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle affiche déjà une communauté de 90 000 utilisateurs. Cette application mobile permet d'accéder facilement au site et propose du covoiturage en temps réel : chaque passager ou conducteur peut voir en temps réel les covoitureurs potentiels sur son trajet et se mettre en contact avec eux. Mov'ici offre aussi

la possibilité de faire un paiement en ligne et d'obtenir des justificatifs de ses trajets.

Choisir le covoiturage, c'est choisir un mode de déplacement écologique et économique !



■ Inscription :

movici.auvergnerrhonealpes.fr

L'autopartage : une alternative économique

Avec le soutien de l'Agglo, de la Ville de Vienne, d'Advivo et de la CCI Nord-Isère, Citiz s'est implanté sur le territoire et propose 7 véhicules en autopartage répartis sur la ville de Vienne.

RÉSEAU citiz



Qu'est-ce que l'autopartage ?

L'autopartage, ou véhicule en libre-service, est la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules pour différents utilisateurs, permettant ainsi d'éviter les frais liés à l'acquisition et l'entretien d'un véhicule et toutes les contraintes liées à son usage. Ces véhicules sont disponibles 24h/24 et 7j/7, et bénéficient d'un stationnement assuré sur leur station.

L'autopartage peut donc répondre aux besoins des particuliers ou des professionnels ayant besoin d'un véhicule de manière ponctuelle. Il permet ainsi d'éviter l'acquisition d'un véhicule supplémentaire.

Comment ça marche ?

L'inscription à Citiz se fait soit directement sur internet www.citiz.com, soit sur l'application, soit à la Maison de la mobilité à proximité de la gare SNCF de Vienne. Une fois les frais de dossier payés et la caution déposée, l'utilisateur dispose d'un badge d'accès (ou carte OuRa!) et d'un code d'accès.

La réservation se fait sur le site ou l'application, en précisant le véhicule désiré, la date et les horaires de départ et de restitution.

L'utilisateur peut alors prendre possession du véhicule en utilisant son badge et son code d'accès.

La facturation en fin de mois détaille les coûts horaire et kilométrique.

Pourquoi ne pas saisir cette offre et essayer l'autopartage ?

Envie d'évasion pour un week-end ? Bénéficiez de l'offre - 50 % sur vos déplacements Citiz pendant les week-ends.

Depuis juillet 2018, pour vous permettre de profiter de nos belles régions pendant le week-end, Citiz Alpes-Loire vous fait profiter d'offres de réductions spéciales...

Pour toutes vos réservations comprises entre le vendredi 18h et le lundi 8h, profitez d'une réduction de 50 % sur le coût de la durée de votre course.

Cette offre est valable sur les 7 véhicules de Vienne, et pour des utilisations supérieures à 5 heures consécutives.

■ Renseignements et inscriptions :

<https://citiz.coop>, 04 76 24 57 25 ou directement à la Maison de la mobilité.

Nouveau !

A partir du 1^{er} septembre 2018, la ligne 134 (gérée par Vienne Condrieu Agglomération) et la ligne 131 (gérée par le Département de la Loire) desserviront la clinique Trénel (arrêt « Trénel ») et le nouveau Centre Hospitalier de Condrieu (arrêt « Centre hospitalier »)

■ Pour en savoir plus :

Direction des transports : 04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Fonds de Participation des Habitants

Vous êtes habitants d'un quartier prioritaire Politique de la Ville, vous souhaitez vous investir pour votre quartier, vous avez un projet ? Rapprochez-vous du centre social de votre quartier pour répondre à l'appel à projet FPH.

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH), créé en 2005, est une enveloppe financière gérée par des habitants pour financer des projets d'habitants des quartiers Politique de la Ville.

L'enveloppe annuelle du Fonds est constituée par l'Etat et Vienne Condrieu Agglomération. Le FPH a ainsi pour but de développer la participation des habitants au plus près de leur vie quotidienne pour favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants ou d'associations ou la réalisation de projets ponctuels d'habitants ayant un impact sur le quartier. Il ambitionne aussi de renforcer les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, monter des projets



et les argumenter. Le FPH entend participer pleinement au développement de l'animation et de la solidarité et permettre une meilleure appropriation par la population des valeurs citoyennes.

En 2017, le FPH a soutenu 23 projets pour un montant global de subvention de 11 600,24 € :

- 7 projets de repas partagés et de temps conviviaux
- 5 projets de sorties et projets extérieurs
- 10 projets d'autofinancement ou de financement de projets
- 1 projet pour améliorer le cadre du quartier (embellissement, ouverture de salle...)

Les quartiers de la Politique de la Ville :

- Barbières-Château, la gare à Chasse-sur-Rhône
- Estressin, Malissol, Vallée de Gère, l'Isle à Vienne
- Plan des Aures, Genêts à Pont-Évêque
- Genêts-Cancanne Charlemagne à Vienne et Pont-Évêque

■ Pour en savoir plus :

Direction de la cohésion sociale
Nellie Meunier : 04 74 78 78 90
nmeunier@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

1^{ère} édition de la Journée Viennoise de la Santé

L'association Réunion Médico-Chirurgical de Vienne (RMC) Vienne organisera le samedi 24 novembre 2018, la première Journée Viennoise de la Santé.

3 espaces d'activités sont proposés : l'offre de santé, le dépistage et la prévention, ma santé et ses enjeux
Samedi 24 novembre 2018 au Manège à l'Espace Saint-Germain de 11h à 18h.

■ **Contact :** Association RMC Vienne : 06 03 35 51 44

Exposition :

« Quand l'art nous fait du lien »

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale, les acteurs du Conseil Local de Santé Mentale vous invitent à l'exposition « Quand l'art nous fait du lien » le mercredi 10 octobre de 14h à 19h et le jeudi 11 octobre de 10h à 17h à la salle polyvalente du Centre social de Malissol. Le vernissage aura lieu le mercredi 10 octobre à 17h30. À cette occasion, Marc Bembekoff, Directeur du Centre d'art contemporain La Halle des Bouchers, interviendra sur le thème « Les artistes dits singuliers à travers quelques exemples d'expositions d'art contemporain ».

Lors de cette exposition, vous découvrirez des créations individuelles et collectives d'artistes de plusieurs structures : le Groupe d'Entraide Mutuel Main dans la Main, le Service d'accueil de jour de l'association ALHPI, l'Hôpital de jour et le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel de l'Établissement de Santé Mentale Portes de l'Isère, la Maison relais La Traille, l'Arche du 27...

Le Conseil Local de Santé Mentale est une instance locale participative réunissant les décideurs politiques, institutionnels et

associatifs, des professionnels concernés, les représentants des usagers et des proches. Son objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes vivant avec des troubles psychiques et leur insertion dans la ville, via la mise en réseau des acteurs, l'information, la prévention et la désigmatisation.

■ Pour en savoir plus :

Direction de la cohésion sociale
Charlotte Lasnier : 04 27 87 80 06
clasnier@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Thérèse Corompt
vice-présidente en charge de la politique sociale de l'habitat, de la jeunesse, de la santé et de la téléalarme

La parole à
Nous travaillons actuellement sur le projet de l'extension de l'Atelier Santé Ville mis en œuvre par ViennAgglo sur l'ensemble du territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Ainsi, l'Agglo, par le biais de l'Atelier Santé Ville, pourra favoriser l'accès à la prévention et aux soins de l'ensemble des habitants en situation de précarité.



Après le quartier de Malissol à Vienne et le Plan des Aures à Pont-Évêque, c'est désormais la Vallée de Gère qui va faire l'objet de vastes travaux d'ici à 2024 dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La Vallée de Gère fait partie des secteurs à forts enjeux. Sa rénovation, qui se fera en concertation avec les habitants et les associations du quartier, va être un véritable défi de développement urbain en raison de ses dimensions, de ses contraintes topographiques ainsi que de son histoire industrielle.

Le périmètre du NPNRU englobe les secteurs se trouvant du quai Anatole-France à l'esplanade Abbé-Pierre et celles allant du bord de la Gère à l'école Ferdinand-Buisson. Ce programme à hauteur de 22,7 millions d'euros, interviendra sur l'habitat, les espaces et les équipements publics. Ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants, l'attractivité, la vitalité commerciale et la tranquillité du quartier. Il vise aussi à le reconnecter au centre-ville de Vienne.

Réorganisation des déplacements

Il s'agit de réorganiser les déplacements de manière à fluidifier la circulation et équilibrer le stationnement, tout en développant les cheminements piétons et les modes doux. Pour ce faire la RD 502, artère principale du quartier, et ses abords entre le quai Anatole-France et l'esplanade Abbé-Pierre vont être transformés pour la rendre plus agréable. Les piétons pourront circuler sur des trottoirs élargis et sécurisés. La route et ses abords bénéficieront de dispositifs destinés à ralentir

la circulation et éviter les stationnements sauvages. Le projet prévoit le développement d'espaces verts sur l'espace public ainsi que le réaménagement des berges de la Gère avec une voie verte.

Requalification paysagère et des espaces publics

Pour mieux valoriser et reconnecter le quartier au centre-ville, mais aussi mettre en valeur les atouts patrimoniaux et environnementaux du quartier, des opérations sont prévues pour améliorer le cadre de vie des habitants par le réaménagement d'espaces publics pour tous.

Ainsi, pour remettre la nature au cœur du quartier, les bords de Gère ainsi que son accès vont être réinvestis.

La place de l'Église sera réaménagée et ouverte sur la Gère avec l'aménagement du belvédère. La place de la Fûterie sera complètement piétonnisée au Nord. La place des Palabres et la place Saint-Martin seront végétalisées. L'esplanade de l'Abbé-Pierre sera elle aussi requalifiée en aire de jeux.

Réhabilitation des logements et requalification des équipements publics

Des opérations sont menées pour améliorer les logements et les équipements publics. Concernant l'habitat, il est prévu la

réhabilitation par Advivo d'une centaine de logements sociaux sur Saint-Martin 2 et sur le site de l'ancienne usine Teytu.

Le bâtiment Locagère qui rassemble la bibliothèque du quartier, les locaux du centre social Vallée de Gère et ceux du théâtre Saint-Martin, va être repensé. À la place de la bibliothèque qui va déménager dans le bâtiment de Proplan, la municipalité devrait transférer les archives municipales qui sont actuellement rue Victor-Hugo.

Revitalité commerciale

Un des enjeux de ce programme est de renforcer la mixité des fonctions du quartier par le soutien de l'activité commerciale et la constitution d'une centralité de quartier autour des Places Fûterie et Dripière. La vacance commerciale est particulièrement présente sur le secteur. Or, la vitalité et la diversité des commerces de proximité est un point essentiel pour la qualité de vie des habitants.

Une fois la convention partenariale signée, les travaux démarreront en 2019 pour une durée prévisionnelle de six ans. Le quartier de la Vallée de Gère devrait ainsi commencer à changer de visage, attirant sans aucun doute, investisseurs et promoteurs immobiliers qui contribueront à cette mutation.



De nouvelles règles pour les déchèteries de Vienne Condrieu Agglomération

L'Agglo harmonise le fonctionnement des déchèteries sur l'ensemble du territoire. À cet effet, un nouveau règlement des déchèteries a été adopté lors du conseil communautaire du 27 juin 2018.

• Quelle que soit leur commune de résidence, les habitants de l'Agglo ont désormais accès aux 5 déchèteries du territoire : Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Vienne et Villette-de-Vienne.

Une carte d'accès est requise, délivrée dans les mairies sur présentation d'un justificatif de domicile.



■ **Plus d'informations :** les cartes d'accès CAPV, ViennAgglo et CC Région de Condrieu sont encore valides.

• Les pneumatiques ne sont plus acceptés en déchèterie. Les distributeurs et vendeurs de pneus ont l'obligation de reprendre gratuitement les pneus usagés. Pensez-y lors du renouvellement de vos pneumatiques ! En complément de ce dispositif, des campagnes ponctuelles de collecte sur certaines déchèteries sont à l'étude.

Les dépôts des particuliers en déchèterie sont gratuits, les quantités limites de dépôt sont les mêmes sur les 5 déchèteries.

Nature des déchets	Dépôt journalier maximum
Gravats	Jusqu'à 2 m ³
Ferrailles	Jusqu'à 2 m ³
Objets encombrants	Jusqu'à 2 m ³
Bois de classe B	Jusqu'à 2 m ³
Déchets verts	Jusqu'à 3 m ³
Cartons	Jusqu'à 2 m ³
Huile de friture	Jusqu'à 20 litres
Déchets dangereux spécifiques : peinture acides, produits chlorés, solvants, phytosanitaires... Produits de laboratoire et non identifiés	Jusqu'à 20 litres
Plâtre (Ampuis uniquement)	Jusqu'à 2 m ³
DEEE	Jusqu'à 5 unités
Tubes fluorescents ou néons	Jusqu'à 5 unités

■ **Retrouvez le nouveau règlement et toutes les informations pratiques des déchèteries** sur le site web de l'Agglo

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr Rubrique nos services au quotidien / Déchets

Les règles de déchèteries changent aussi pour les utilisateurs professionnels :

■ **Plus d'informations :** <https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr> Rubrique s'implanter / Faciliter votre installation

Promotion du stop pub

L'Agglo propose des autocollants stop pub aux habitants. Ce dispositif permet d'éviter les « imprimés non sollicités », et économise en moyenne 30 kg de déchets par foyer chaque année. N'hésitez pas à venir en récupérer un à l'Agglo.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB



OUI à l'info des collectivités

Vienne Condrieu Agglomération

Qualité des matériaux triés : les erreurs fréquentes

Certains « intrus » perturbent le recyclage des déchets, apprenez à les repérer :

• **Plastiques indésirables :** les barquettes, les pots et les films plastiques. Seuls les bouteilles et flacons en plastique sont actuellement recyclables ; pour le reste, il faut déposer dans le bac d'ordures ménagères.

• **Les « poupées russes » constituées de déchets recyclables emboîtés les**

uns dans les autres. N'emboîtez pas vos déchets, mais écrasez-les. En effet, le processus du centre de tri permet de séparer les déchets par matériaux. Or si une bouteille en plastique se trouve dans une boîte en carton, celle-ci ne pourra être orientée vers la bonne filière. Pensez bien à séparer tous vos emballages !

• **Les déchets en sac :** il faut déposer les déchets recyclables en vrac et non dans des sacs, car ces derniers ne sont pas ouverts et sont considérés comme « refus de tri ».

Service Info Énergie de l'Ageden : des conseils gratuits pour maîtriser l'énergie



Vous avez un projet de construction, de rénovation ou de changement du système de chauffage ?

Le Service Info Énergie apporte aux citoyens un conseil indépendant et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Ce service est gratuit pour les habitants car il est financé par Vienne Condrieu Agglomération, l'ADEME, la Région et les Départements de l'Isère et du Rhône.

Les conseillers Info Énergie proposent notamment :

- l'accompagnement des projets de construction et de rénovation énergétique (choix des matériaux d'isolation, du système de chauffage...), la priorisation des travaux ;
- des renseignements sur les aides financières qu'elles soient nationales ou locales ;
- une aide dans le choix d'un professionnel qualifié pour le projet ;

• des informations sur les gestes économes qui concourent à réduire les consommations d'énergie et à faire baisser la facture énergétique.

Pour rencontrer un conseiller Info Énergie, prenez rendez-vous au 04 76 14 00 10



• Rendez-vous toute l'année, du lundi au vendredi à Saint-Martin-d'Hères, Bourgoin-Jallieu ou Lyon. Pour faciliter l'accès à ce service, il est possible d'obtenir un rendez-vous lors des permanences au siège de



Isidore Polo
vice-président en charge de l'environnement, de l'air, de l'énergie et du climat

La parole à

Après le temps de la planification et de la construction des projets, notre territoire entre dans une phase de concrétisations en matière d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable : production de biométhane provenant des boues de la station d'épuration, mobilité GNV, production d'électricité photovoltaïque...

l'Agglo situé à Vienne tous les 15 jours :
Espace Saint-Germain de Vienne 30, avenue du Général Leclerc
Un mercredi sur deux de 9h à 13h (rendez-vous d'une heure)

• **Prochaines permanences :**
12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 14 et 28 novembre, 12 décembre

Une fiche de préparation est envoyée avant le rendez-vous. Elle doit être apportée lors de la rencontre.

■ **Plus d'informations :**
www.infoenergie38.org

Le service « Espace Information Énergie » en Isère est porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise (ALEC) et l'AGEDEN. Dans le Rhône, il est porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon et Hespul.

Empruntez une caméra thermique

Cessez de chauffer les petits oiseaux ! Constatez par vous-même les fuites de chaleur de votre logement en empruntant un thermo-kit !

Si vous souhaitez effectuer un pré-diagnostic thermique de votre logement, vous pouvez emprunter un thermokit auprès des conseillers Info Énergie.

En échange d'un chèque de caution de 1 000€, et après une courte formation d'environ 15 minutes sur le matériel, vous disposerez pour quelques jours d'une caméra thermique à infrarouge. Elle

vous permettra de thermographier les parois de votre logement (intérieur et extérieur) et de visualiser les ponts thermiques.

Lors du retour du matériel, prévoyez environ 1h de rendez-vous afin d'analyser vos clichés avec le conseiller Info Énergie. Vous pourrez alors interpréter les mesures que vous aurez effectuées et envisager des solutions techniques.

Pour emprunter ce kit, il vous faut prendre rendez-vous à Vienne en appelant le 04 76 14 00 10.

Du fait de sa mise à disposition gratuite, il peut exister une liste d'attente due au grand nombre de personnes intéressées.



Fauchage raisonné, nature préservée

L'Agglo met en place depuis plusieurs années une technique de fauchage le long des voiries communales du territoire qui s'appelle le fauchage raisonné.

Cette technique vise à permettre la préservation de la biodiversité de la faune et de la flore le long des routes. Elle consiste à ne faucher que ce qui est nécessaire en regard de la sécurité et la coupe des abords des routes est plus haute (10 cm environ).

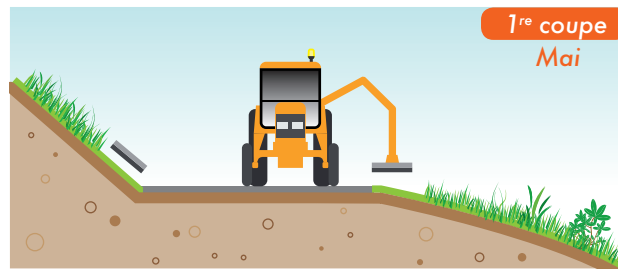
Les bénéfices sont multiples :

- la visibilité pour les automobilistes est assurée
- la biodiversité est préservée
- la vitesse de repousse de la végétation est identique
- les surfaces traitées sont moins importantes
- le carburant est économisé
- le matériel est préservé (moins de chocs)

Conséquences :

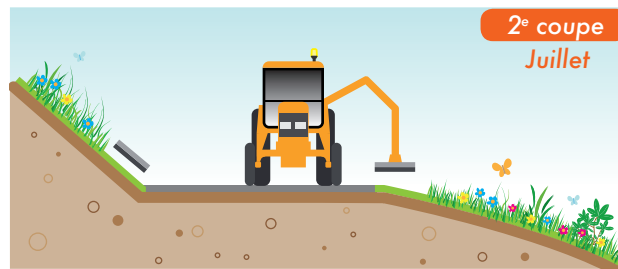
- tapis végétal limitant la pousse de l'ambroisie et des plantes envahissantes
- érosion limitée des talus

Une coupe des haies et des branches est réalisée au sécateur ou au lamier en hiver. Le nombre de coupes et les périodes peuvent varier en fonction de la météo et de la pousse des végétaux.



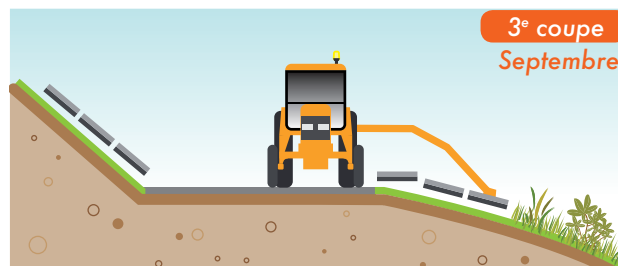
1^{re} coupe
Mai

■ Un passage d'une largeur de 1m sur les dépendances de la chaussée et dégagement de visibilité si nécessaire.



2^e coupe
Juillet

■ Hauteur de coupe de 10 cm environ



3^e coupe
Septembre

■ Totalité du domaine public accessible à l'engin

■ Hauteur de coupe de 10 cm environ

Voirie : de beaux projets menés en partenariat

Dans le cadre de sa compétence voirie, Vienne Condrieu Agglomération travaille en partenariat étroit avec les communes pour mener à bien des projets d'envergure. Dans le cadre de groupements de commandes, chaque collectivité intervient en fonction de ses compétences. Le projet est ainsi mené en parfaite coordination, dans un souci d'économie, d'efficacité et de gestion de temps optimisé. Après plusieurs mois d'études, deux chantiers importants, un à Seyssuel et un à Serpaize vont ainsi démarrer dans les prochains mois.

Aménagement du centre bourg de Seyssuel

Un groupement de commandes composé de la commune de Seyssuel et Vienne Condrieu Agglomération a été constitué afin de procéder aux études de conception du projet de requalification du centre bourg. Cette opération, dont le périmètre est défini par la Route Départementale 4E ou Route de l'Abbé Peyssonneau, la rue de l'Église et la rue de la Castella, accompagnera les constructions récentes de bâtiments destinés à l'habitat et aux commerces et la rénovation du bâtiment ex salle des fêtes. Les caractéristiques principales retenues du projet sont les suivantes : mise en

place de sens unique rue de la Castella et rue de l'Église, nouvelle configuration de la place devant la mairie et du parvis de l'église, création de cheminements piétonniers, organisation du stationnement et création de plateaux surélevés sur la RD 4E. Un démarrage de travaux est envisagé au début de l'année 2019. Le montant total de l'opération à charge des deux collectivités est estimé à 886 000 € H.T.

Restructuration du centre village de Serpaize

Le projet de rénovation des espaces publics du centre village de Serpaize concerne la route du Village, axe Ouest-Est, dans sa section comprise

entre la Route de Prémoulon et la Rue de l'Église, la Route du Valeron axe Nord-Sud de liaison entre les écoles et le parc de jeux, les espaces publics composés de voies, stationnements, placette au droit de la médiathèque, du foyer Serpaizan et de la mairie. Cette opération, portée par la commune de Serpaize et Vienne Condrieu Agglomération dans le cadre d'un groupement de commandes portant sur les études et les travaux, a pour ambition de créer un espace public identitaire du centre village et tisser des liens entre les bâtiments publics. Le démarrage des travaux est programmé fin 2018-début 2019 pour un montant total estimé à 1 350 000 € H.T.



La station d'épuration de Vienne Sud : une réalisation exemplaire

Près de 4 ans ont été nécessaires pour mener à bien les travaux de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Vienne-Sud.

Ces travaux ont permis de doubler sa capacité de traitement tout en s'inscrivant dans la revalorisation énergétique, rendant l'installation plus efficace et à la pointe de l'innovation environnementale.

4 objectifs principaux ont motivé ce projet ambitieux.

Assurer un meilleur traitement des eaux usées, notamment par la construction d'un bassin d'orage de 4 000 mètres cube.

Par temps de pluie, la station recevait beaucoup d'eaux usées mélangées aux eaux pluviales, elle ne pouvait alors pas traiter la totalité de ce volume. Grâce au bassin d'orage, ces eaux usées et pluviales peuvent être stockées en attendant la fin de l'épisode pluvieux. Elles sont ensuite renvoyées sur la station pour être correctement traitées.

Augmenter la capacité de traitement de la station, grâce à un procédé permettant de doubler la quantité de pollution à traiter.

Pour préparer l'avenir de notre territoire, la station a désormais une capacité de 125 000 équivalents habitants (contre 65 000 précédemment) grâce à la mise en place d'un nouveau procédé de traitement permettant aux organismes vivants de mieux se fixer et d'intensifier ainsi le traitement des eaux usées.

Confirmer l'engagement environnemental de l'Agglo à travers la revalorisation énergétique.

Un digesteur d'une capacité de 3 200 m³ permet de dégrader les matières organiques contenues dans les boues, conduisant ainsi à la production de biogaz.

- 2 mois par an, il est valorisé via un moteur de cogénération qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur réutilisée sur site.
- les 10 mois restants, le biogaz est purifié pour produire du biométhane qui est réinjecté dans les réseaux de gaz de GRDF.

Le projet de réinjection a été mené en collaboration avec les services de GRDF, avec qui une convention a été signée pour l'injection de biométhane dans son réseau. Le contrat de vente de ce biogaz à Engie stipule que 20 % du biométhane produit sont réservés pour un usage en bio gaz naturel pour véhicule (GNV) d'une partie des véhicules lourds de l'agglomération : c'est une première en France !

En effet, dans le cadre de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), Vienne Condrieu Agglomération a fait le



Bernard Linage
conseiller délégué
en charge des
stations d'épuration

La parole à

La nouvelle station est une véritable vitrine pédagogique de notre action en matière de protection de l'environnement et plus particulièrement de préservation des ressources naturelles.

choix de s'équiper en bus et en bennes à ordures ménagères roulant au bioGNV. Les déchets du territoire vont permettre de faire rouler des véhicules de service public sur ce même territoire.

L'électricité et le bio gaz produits sont revendus, permettant ainsi à la collectivité de créer des richesses nouvelles.

Le projet a été pensé de manière à préserver le cadre de vie.

Les nouveaux bâtiments et ouvrages susceptibles de générer des nuisances sont entièrement couverts. L'air extrait est traité pour éviter les nuisances olfactives et les équipements bruyants sont intégrés dans des locaux insonorisés.

Systempur

■ Cette station construite en 1994 reçoit les eaux usées de 24 communes des départements de l'Isère et du Rhône, les communes de Septème et Oytier-Saint-Oblas étant raccordées depuis fin mars 2018.

■ Elle a été gérée jusqu'au 31/12/2017 par le Systempur, un syndicat qui était composé de ViennAgglo pour 16 de ses communes, du Syndicat Plaine Lafayette et du Syndicat Rhône Gier.

■ Il a été dissout suite à la fusion et Vienne Condrieu Agglomération a repris la gestion de la station depuis le 1^{er} janvier 2018.

Investissement global : 18 125 880 € HT
31 % de subventions :

- l'Agence de l'eau : 3 853 034 €
- Département de l'Isère : 1 000 000 €
- Département du Rhône : 517 000 €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 200 000 €
- ADEME : 43 000 €

Deux théâtres sur le territoire !

Le saviez-vous ?

Le territoire a le privilège de compter deux théâtres : le théâtre de Vienne et le Théâtre Saint-Martin. Tous deux annoncent une saison 2018-2019 riche en découvertes, émotions et talents.

Théâtre Saint-Martin

9, rue Victor Augier
38200 Vienne
04 74 31 50 00
theatresaintmartin.com

■ Du 19 septembre au 21 octobre 2018
11 NOVEMBRE 1918 L'ANNÉE D'APRÈS

d'après la pièce de Danielle Jarlier

■ Du 20 novembre au 31 décembre 2018
(Relâche les 24 et 25 décembre)

LES PAPILOTES ÉTAIENT CHÈRES CETTE ANNÉE-LÀ...

de Marie-Pierre Billioud et Lucien Vargoz



■ Du 5 mars au 7 avril 2019
LES AIGUILLES ÉTAIENT SI LOURDES QUE LA PENDULE NE POUVAIT INDiquer QUE SIX HEURES ET DEMIE

de Lucien Vargoz

■ Du 30 avril au 11 juin 2019

(Relâche du 28 mai au 3 juin)
LA DERNIÈRE ENQUÊTE DE RAY SULLIGAN

de Christian Auger et Lucien Vargoz

Théâtre de Vienne

4, rue Chantelouve
38200 Vienne
04 74 85 00 05
theatredevienne.com

SEPTEMBRE

■ Samedi 15 à 15h30
PEPLUM Ensemble Odysée & Cie
au Musée de Saint-Romain-en-Gal

■ Vendredi 21 et Samedi 22 à 20h30
L'HOMME HORS DE LUI Dominique Pinon

■ Vendredi 28 à 20h30
L'ARLÉSIEUNNE
Ensemble Agora, d'Anne Girouard

OCTOBRE

■ Vendredi 5 à 20h30 au Manège,
Espace Saint-Germain
MON ANGE Lina El Arabi

■ Lundi 8 à 20h30
BLACK BOY Rhino Jazz(s), Jazz à Vienne

■ Mercredi 10 à 10h30 et 15h30
à la salle des fêtes de Pont-Évêque
PUISSETTE ET FRAGILE Cie Paradisiaque

■ Mercredi 10 et Jeudi 11 à 20h30
TIRÉSIAS Philippe Delaigue

■ Jeudi 18 et vendredi 19 à 20h30
ON AURA PAS LE TEMPS DE TOUT DIRE
Gilles Defacque

NOVEMBRE

■ Jeudi 8 et vendredi 9 à 20h30
AVANT L'HEURE OÙ LES THÉS D'APRÈS-MIDI FINISSAIENT...
Loïc Corbery, Trio George Sand

■ Samedi 17 à 15h30
BERTHE AU GRAND PIED Orphée Théâtre(s)

■ Jeudi 22 et vendredi 23 à 20h30
REGARDEZ LA NEIGE QUI TOMBE
Tchekov, Philippe Mangenot

■ Mercredi 28 et Jeudi 29 à 20h30
LE MENTEUR
Corneille, Théâtre en Pierres dorées

DÉCEMBRE

■ Dimanche 2 à 16h au Manège,
Espace Saint-Germain
C'ÉTAIT QUAND LA DERNIÈRE FOIS ?
Virginie Hocq, Zinedine Soualem

■ Vendredi 7 à 20h30
FRANÇOISE PAR SAGAN Caroline Loeb

■ Mardi 18 à 20h30 au Manège, Espace Saint-Germain
CARTOONS
Fred Pallem & le Sacre du Tympan

■ Mercredi 19 à 15h30
EN ATTENDANT LA NUIT La Traversée

JANVIER

■ Mercredi 9 à 20h30 au Manège,
Espace Saint-Germain
ARTHUR H

■ Samedi 12 à 20h30
MADAME MARGUERITE Stéphanie Bataille

■ Mercredi 16 à 10h30 et 15h30
à la salle des fêtes de Pont-Évêque
S'IL PLEUT D'PARTOUT, C'EST QUE LE CIEL EST PLEIN D'TROUS
La Clinquaille

■ Dimanche 20 à 16h au Manège, Espace Saint-Germain
LES FAUX BRITISH Molière 2016 de la Comédie

■ Mardi 22 à 20h30
LE LAC D'ARGENT Le piano ambulante

■ Vendredi 25 à 20h30
PARIS COMBO

FÉVRIER

■ Du mardi 5 au vendredi 15 à 20h30
(relâche le dimanche 10 février)

HORACE Corneille
Michel Belletante, Théâtre et Compagnie

■ Mardi 19 à 19h30 et mercredi 20 à 15h30
VOLER DANS LES PLUMES Cie des plumés

MARS

■ Mercredi 06 à 15h30
FULMINE Collectif Aïe Aïe Aïe

■ Dimanche 10 à 16h00
FRÉDÉRIC CHOPIN Jeunes talents CNSMD

■ Vendredi 15 à 19h30
L'ODYSSÉE ... À VAPEUR ! Cie HALTE

■ Dimanche 17 à 16h
LES PÂTISSIÈRES Cie La Baracca

■ Mercredi 20 à 10h30 et 15h30
à la salle des fêtes de Pont-Évêque
CHAQUE JOUR, UNE PETITE VIE
Cie Méli Mélodie

■ Jeudi 21 à 20h30
FLORENT VOLLANT

■ Mardi 26 à 20h30 au Manège, Espace Saint-Germain
MICHEL BOUJENAH

AVRIL

■ Jeudi 4 à 20h30 au Manège, Espace Saint-Germain
EL CID ! Agence de voyages imaginaires,
Cie Philippe Car

■ Lundi 8 à 20h30 au Manège, Espace Saint-Germain
LES CHŒURS DE L'ARMÉE ROUGE

■ Mardi 9 à 20h30
REQUIEM(S) Quatuor Debussy

■ Samedi 13 à 20h30
FRANÇOIS MOREL, LA VIE (TITRE PROVISOIRE)

MAI

■ Jeudi 2 à 19h30 au Manège, Espace Saint-Germain
ANTIGONE Gilbert Barba

■ Dimanche 5 à 16h au Manège, Espace Saint-Germain
CONCERTO A TEMPO D'UMORE
Orchestra de Cambra de l'Empordà

■ Mardi 14 à 20h30
CE QUE J'APPELLE OUBLI Denis Podalydès

■ Vendredi 17 à 20h30 au Manège, Espace Saint-Germain
HUGO AU BISTROT Jacques Weber

■ Mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 à 20h30
au Musée de Saint-Romain-en-Gal
ANDROMAQUE Racine, Cie La Douce

■ Mercredi 29 à 15h30
LES DERNIERS GÉANTS Nino D'Introna

JUIN

■ Vendredi 14 juin à 20h30
Samedi 15 juin à 15h30 et à 16h30

Cloître Saint-André le bas-Musées de Vienne
POLYEUCTE Corneille
Michel Belletante, Théâtre et Compagnie



**Une édition
haute en couleurs
et en surprises**

*[Une grande
première : le concert
jeune public pour
les scolaires des 30
communes de l'Agglo]*



*[... moments magiques,
partagés par des
milliers de personnes.]*

- /// 222 000 FESTIVALIERS
dont**
- /// 82 000 SPECTATEURS
AU THÉÂTRE ANTIQUE**
- /// 76 500 SPECTATEURS
À CYBÈLE**
- /// 250 CONCERTS
dont 200 gratuits**



©Virgine Bondey

VIENNE



Le 38^e festival Jazz à Vienne a été le théâtre de moments magiques, partagés par des milliers de personnes. Pendant 15 jours, Vienne a été « the place to be » pour rencontrer des artistes internationaux, pour vivre de grands moments d'émotions et fêter comme il se doit, aux cotés de Marcus Miller, les 80 bougies de Rhoda Scott.

©Virginie Bandet

Virginie BANDET PHOTOGRAPHIE



©Virginie Bandet

[... les 80 bougies de Rhoda Scott célébrées sur la scène du Théâtre antique]



©Virginie Bandet



© Pierre Corvaissier

La parole aux citoyens

QUE FONT LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Ils réfléchissent en groupe de travail sur différents sujets en lien avec les compétences de l'Agglo ; ils rédigent les avis et le bilan annuel d'activité.



Ils se réunissent en Assemblée plénière pour voter les avis et propositions des groupes de travail et décider des thèmes de travail à venir.



Ils communiquent par :
l'Agglomag • le site internet •
la page Facebook • la lettre
d'information • les réunions
publiques d'information



Ils présentent leurs travaux et leur bilan d'activité annuel aux élus lors du Conseil communautaire.



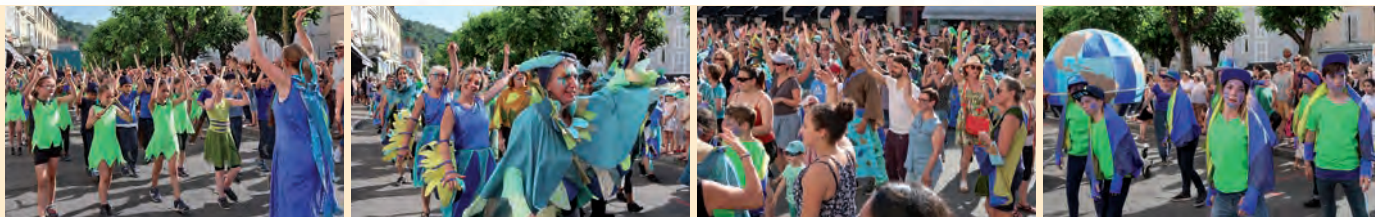
ET SI VOUS
VENIEZ NOUS
REJOINDRE ?



**RÉSERVEZ
VOS PLACES !**



BIENNALEDELADANSE.COM



**ET SI ON SE DONNAIT RENDEZ-VOUS
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE AU DÉFILÉ !**

Fort de son expérience de 2016, le collectif viennois composé de la MJC Vienne, du Conservatoire Musique & Danse de Vienne, du Centre Social Vallée de Gère, du Lycée Polyvalent Galilée se sont réunis pour composer le Défilé 2018 intitulé « C'était Mieux Demain »...

C'est ainsi que plus de **200 habitants du territoire de Vienne Condrieu Agglomération** ont défilé le **1^{er} juillet** dans les rues de Vienne dans le cadre de Jazz à Vienne.

Le dimanche 16 septembre, ils iront guincher à Lyon et défileront dans le cadre du défilé de la Biennale de la Danse. Soyez nombreux à venir les applaudir et avec eux porter haut les couleurs de notre territoire.

2018



FOIRE de VIENNE

RENDEZ-VOUS SHOPPING DANS UN CADRE D'EXCEPTION

**13 & 14
OCTOBRE**

4 SALONS | GRANDE BRADERIE

